

PLATEFORME DE RÉNOVATION THERMIQUE

Un dispositif d'accompagnement personnalisé

Vous souhaitez rénover votre habitation pour réduire votre consommation d'énergie et faire des économies, améliorer votre confort et réhausser la valeur patrimoniale de votre bien... beaucoup de questions se posent à vous :



par où commencer ?
Quelles solutions retenir ?
Avec qui entreprendre les travaux ? Comment obtenir des aides financières ?

04 76 34 49 12

Prenez rendez-vous auprès du chargé de mission de la CCT.
Contact mail : plateforme.renovation@cdctrieves.fr

1^{er} entretien > vous expliquez votre projet au technicien chargé de la plateforme de rénovation. Ce projet correspond bien au dispositif d'aide mis en place et vous souhaitez le suivre. Place au diagnostic de votre habitation. La CCT prend en charge la majeure partie du coût de l'opération (environ 700 euros), seule une participation de 100 euros vous est demandée.



Rendez-vous à votre domicile pour un audit énergétique complet assuré par un professionnel. Tout est passé au crible : la toiture, les murs, les huisseries, le mode de chauffage... Les conclusions de cet examen complet sont notifiées et détaillées avec vous lors d'un nouveau rendez-vous.



Finalisation de votre passeport rénovation à l'aide des observations recueillies lors du diagnostic. Ce document répertorie avec précision le bâtiment et vous permet de dresser des priorités, notamment en cas de rénovation partielle. Une hiérarchisation est en effet primordiale pour éviter les pièges ; changer de chauffage avant de rénover un toit mal isolé serait une perte de temps et d'argent.



Les particuliers se rapprochent des entreprises partenaires pour obtenir des devis. Un nouveau rendez-vous peut vous aider à examiner avec le technicien de la CCT les propositions reçues. C'est l'occasion également de calculer l'aide financière et d'avoir une dernière réflexion avant les travaux.



Place aux travaux. Suivi de la bonne avancée du chantier et de la conformité des opérations.

Votre logement est en partie rénové. Vous conservez votre passeport rénovation pour d'autres améliorations futures ✦



Vous vivez désormais dans une habitation répondant aux exigences d'un bâtiment basse consommation. Vous en récoltez chaque jour les bienfaits et vous disposez d'un patrimoine à la valeur accrue ce qui vous permet, le cas échéant de mieux louer ou vendre ✦

Des aides financières

A noter :
aides accordées en cas de suivi des préconisations et lorsque les travaux sont confiés à une entreprise partenaire.



Aides directes de la CCT >

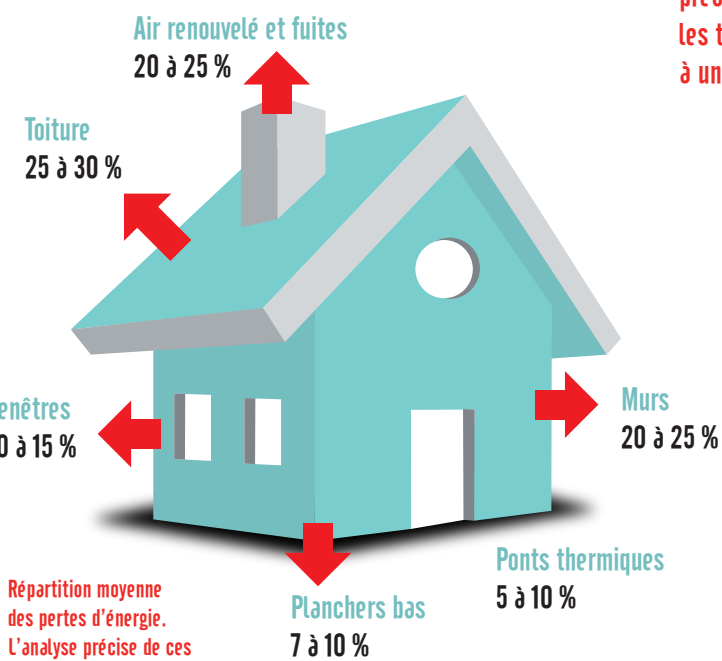
- Prise en charge de 20% du montant des travaux :
rénovation partielle : 3000 € maximum
rénovation globale : 6000 € maximum
- Prise en charge de la majeure partie du coût du diagnostic énergétique

Des conseils



Conseils de la CCT pour obtenir les aides de l'Etat >

- L'éco-prêt à taux 0
- Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (déduction sur vos impôts de 30% du montant des travaux)
- Autres dispositifs (ANAH, ...)



Rénovation thermique : 100% utile !

Améliorer la performance énergétique de son logement est une opération intéressante : meilleur confort été comme hiver (parois froides, courants d'air, humidité...), diminution de ses consommations d'énergie, de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses rejets polluants, augmentation de sa valeur patrimoniale (classification énergétique dite DPE pour vente ou location). Atteindre un niveau de « basse consommation d'énergie » est réalisable et revient à diviser par 4 à 6 les besoins de chauffage ✦

Les effets vertueux de l'investissement public pour l'économie locale : en mobilisant des aides aux particuliers et aux collectivités, l'action de la CCT en faveur de la transition énergétique pourraient générer 1 500 000 euros de travaux de rénovation en Trièves dans les deux ans à venir.



Impliquer les entreprises du Trièves

La plateforme de rénovation énergétique pour les logements privés et les travaux sur les bâtiments des collectivités implique un partenariat étroit avec les entreprises du territoire, afin que la majeure partie des aides apportées serve le tissu économique local. Les entreprises triévoises sont donc associées à la démarche et plusieurs actions d'accompagnement (conseil, formations, aides diverses...) leur seront proposées pour qu'elles puissent répondre aux critères d'entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ✦